

| PUBLIC CONCERNE & PRE REQUIS | |
|---|--|
| Contrôleur, Technicien inspecteur, Ingénieur, Soudeur |  |
| DUREE | |
| 2 journées (14 heures) | |
| COUT | |
| 735 € HT GISMIC Formation vous offre le repas de midi | |
| DATES | |
| Du 7/04 au 8/04 Du 9/11 au 10/11 | |
| LIEU | |
| GISMIC Formation ou dans vos locaux | |
| CONTACTS | |
| GISMIC Formation 3 Rue Royal Canadian Air Force, 57530 Ars-Laquenexy Tél : 03 56 12 00 21 | |
| Laurent PROBST Tél. : 07 76 31 19 78 l.probst@groupegisemic.com | |
| Adeline COLSON a.colson@groupegisemic.com | |

Objectifs pédagogiques :

Evaluer la qualité visuelle des assemblages soudés.

Au terme de la formation, vous serez en mesure :

- De réaliser un contrôle visuel,
- De repérer et de caractériser les défauts,
- D'appliquer les critères d'acceptation,
- D'établir un rapport de contrôle visuel.

Contenu de la formation :

- La terminologie suivant la norme NF EN 1330-10,
- La définition du contrôle visuel,
- La présentation de la norme NF EN ISO 13018,
- Les principales méthodes de contrôles non destructifs,
- La présentation du système de certification COFREND,
- La présentation de la norme NF EN ISO 17637,
- Le contrôle visuel avant, pendant ou après le soudage,
- Les équipements utilisés,
- La présentation des principaux procédés de soudage,
- Les risques de défauts liés aux procédés de soudage,
- Les positions de soudage suivant NF EN ISO 6947,
- Le joint soudé,
- La préparation des joints et des bords à souder,
- La classification des défauts suivant NF EN ISO 6520-1,
- Les limites des défauts suivant NF EN ISO 5817,
- La présentation des différents codes et des critères d'acceptation (CODAP 2010 - RCCM 2012 Tome IV – Arrêté Ministériel du 24 Mars 1978)
- Les moyens utilisés pour effectuer le contrôle visuel,
- Les exemples de défauts de surface,
- Démonstration sur échantillons et techniques de mesure.

Moyens pédagogiques :

- Séances questions/réponses, exercices pratiques.

Attestation de formation :

- L'issue de la formation, une attestation de formation A mentionnant l'intitulé de l'action, l'objectif pédagogique, la date et la durée de la formation vous sera transmise.